

601092-2026 - Състезателна процедура

Белгия – Медицинско оборудване – Fourniture, installation et maintenance de mélangeurs de gaz air et oxygène avec monitoring et les consommables associés

OJ S 168/2026 01/09/2026

Обявление за поръчка или концесия – стандартен режим

Доставки

1. Купувач

1.1. Купувач

Официално наименование: Cliniques universitaires Saint Luc

Електронна поща: geraldine.huvelle@saintluc.uclouvain.be

Правна категория на купувача: Публично предприятие

Дейност на възлагащия орган: Здравеопазване

2. Процедура

2.1. Процедура

Заглавие: Fourniture, installation et maintenance de mélangeurs de gaz air et oxygène avec monitoring et les consommables associés

Описание: Contexte L'oxygénothérapie constitue une modalité essentielle de prise en charge en réanimation, aux urgences, soins intensifs et en néonatalogie, notamment pour prévenir l'intubation, optimiser les conditions d'extubation et améliorer le pronostic des patients présentant un syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA). Dans ces contextes, la précision et la stabilité de la fraction inspirée en oxygène (FiO#) délivrée au patient sont des exigences critiques. Toute dérive du mélange gazeux peut entraîner des conséquences graves, telles qu'une hypoxémie ou une hyperoxie iatrogène, cette dernière étant particulièrement délétère en population néonatale (ex. : rétinopathie du prématuré). En conséquence, conformément aux recommandations des sociétés savantes et aux normes internationales applicables (notamment ISO 80601-2-55), tout dispositif de mélange air /oxygène destiné à un usage en soins critiques doit permettre : une mesure continue de la FiO# réellement délivrée, un affichage en temps réel, un système d'alarmes visuelles et sonores (seuils haut et bas). Ainsi, seuls les mélangeurs intégrant un analyseur d'oxygène (cellule O#) avec système d'alarme et écran seront considérés comme conformes aux exigences de sécurité clinique. PRINCIPE DE DISSOCIATION DU MÉLANGEUR ET DU SYSTÈME DE MONITORAGE Afin de garantir une maîtrise optimale des coûts d'exploitation et de maintenance, le marché devra permettre la dissociation fonctionnelle et commerciale du système de mélange mécanique et du système de monitoring de la FiO#. Le mélangeur mécanique, comprenant notamment le dispositif de réglage de la concentration en oxygène, ainsi que les composants mécaniques internes assurant le mélange des gaz, devra pouvoir être fourni pour une utilisation clinique indépendamment du système de monitoring de la FiO#. Le système de monitoring, comprenant notamment l'analyseur d'oxygène, la cellule O#, l'affichage numérique et les dispositifs d'alarme, devra pouvoir être conservé et réutilisé lorsqu'il demeure fonctionnel et conforme. Cette modularité est destinée à permettre le remplacement de la partie mécanique du mélangeur en cas d'usure ou de défaillance, sans imposer le remplacement systématique du système de monitoring lorsque celui-ci reste opérationnel. En conséquence, le soumissionnaire devra obligatoirement proposer une solution permettant : • L'utilisation du mélangeur mécanique avec un système de monitoring

de la FiO# ; • Le remplacement du mélangeur mécanique indépendamment du système de monitoring ; • Le remplacement, le cas échéant, de la cellule O# ou du système de monitoring indépendamment du mélangeur mécanique ; • La commande séparée de ces différents éléments ; • L'identification distincte et transparente de leur prix unitaire dans l'offre ; • La maintenance et le remplacement des composants concernés sans remplacement systématique de l'ensemble du dispositif. Le soumissionnaire devra préciser dans son offre les modalités techniques permettant cette dissociation ainsi que la compatibilité entre les différents éléments. ADAPTATION AUX POPULATIONS NÉONATALES, PÉDIATRIQUES ET ADULTES Le marché porte sur des équipements destinés à être utilisés auprès de populations présentant des besoins très différents en matière de débit de gaz, notamment en néonatalogie et aux applications pédiatriques nécessitant des débits élevés, notamment chez les patients de grand gabarit ... Les équipements proposés devront dès lors permettre l'utilisation de débitmètres adaptés aux différentes populations et aux différents usages cliniques, tout en garantissant une précision suffisante du débit délivré sur l'ensemble de la plage considérée. LE MARCHÉ DEVRA NOTAMMENT PERMETTRE DE COMMANDER LE MÉLANGEUR AVEC DES DÉBITMÈTRES ADAPTÉS : • Aux applications néo-natales à très faible débit, notamment de l'ordre de 3 L/min et 5 L/min ; • Aux applications pédiatriques et intermédiaires ; • Aux applications nécessitant des débits supérieurs, le cas échéant pouvant atteindre environ 20 L/min ; La disponibilité de plusieurs plages ou calibres de débitmètres devra permettre de commander le dispositif à l'indication clinique et à la population concernée, sans compromettre la précision du débit délivré. Le soumissionnaire devra préciser, pour chaque débitmètre proposé : • La plage nominale de débit ; • La précision ou l'erreur maximale de mesure/délivrance ; • Le débit minimal mesurable et/ou délivrable ; • Le débit maximal ; • Les conditions dans lesquelles les performances annoncées sont garanties ; • La compatibilité avec le mélangeur proposé ; • Les éventuelles différences de performances entre les différents calibres. Les débitmètres destinés aux faibles débits devront notamment présenter des performances adaptées aux besoins de la néonatalogie. La seule capacité à atteindre un débit maximal élevé ne pourra être considérée comme suffisante : la précision du débit sur l'ensemble de la plage d'utilisation constitue une exigence essentielle du marché. Les différents débitmètres et configurations devront pouvoir être commandés séparément, afin d'éviter l'acquisition d'un équipement surdimensionné par rapport au besoin clinique. Périmètre L'objet du présent marché comprend notamment, à charge de l'adjudicataire : • La fourniture et la livraison de mélangeurs de gaz médicaux air/O# ; • La fourniture des mélangeurs dans une configuration adaptée à l'utilisation clinique prévue, notamment au regard de la population prise en charge et de la plage de débit requise ; • La fourniture des débitmètres appropriés à chaque configuration de mélangeur ; • L'installation et la mise en service des équipements ; • La fourniture des systèmes de monitoring de la FiO#, comprenant notamment l'affichage, l'analyseur d'oxygène et les dispositifs d'alarme ; • La garantie des fournitures et des prestations ; • La maintenance préventive et corrective ; • La fo...

Идентификатор на процедурата: 0b248855-2f49-4cd7-823d-5bd135e1b488

Вътрешен идентификатор: PPP0HW-1027/6338/CUSL/1-1027

Вид процедура: Открита

Процедурата се ускорява: не

2.1.1. Цел

Естество на поръчката: Доставки

Основна класификация (cprv): 33100000 Медицинско оборудване

2.1.2. Място на изпълнение

2.1.3. Стойност

Максимална стойност за рамковото споразумение: 800 000,00 EUR

2.1.4. Обща информация

Правно основание:

Директива 2014/24/EC

2.1.6. Основания за изключване

Източници на основанията за изключване: Документ за обществени поръчки

5. Обособена позиция

5.1. Обособена позиция: LOT-0001

Заглавие: Fourniture, installation et maintenance de mélangeurs de gaz air et oxygène avec monitoring et les consommables associés

Описание: Contexte L'oxygénothérapie constitue une modalité essentielle de prise en charge en réanimation, aux urgences, soins intensifs et en néonatalogie, notamment pour prévenir l'intubation, optimiser les conditions d'extubation et améliorer le pronostic des patients présentant un syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA). Dans ces contextes, la précision et la stabilité de la fraction inspirée en oxygène (FiO#) délivrée au patient sont des exigences critiques. Toute dérive du mélange gazeux peut entraîner des conséquences graves, telles qu'une hypoxémie ou une hyperoxie iatrogène, cette dernière étant particulièrement délétère en population néonatale (ex. : rétinopathie du prématuré). En conséquence, conformément aux recommandations des sociétés savantes et aux normes internationales applicables (notamment ISO 80601-2-55), tout dispositif de mélange air /oxygène destiné à un usage en soins critiques doit permettre : une mesure continue de la FiO# réellement délivrée, un affichage en temps réel, un système d'alarmes visuelles et sonores (seuils haut et bas). Ainsi, seuls les mélangeurs intégrant un analyseur d'oxygène (cellule O#) avec système d'alarme et écran seront considérés comme conformes aux exigences de sécurité clinique. PRINCIPE DE DISSOCIATION DU MÉLANGEUR ET DU SYSTÈME DE MONITORAGE Afin de garantir une maîtrise optimale des coûts d'exploitation et de maintenance, le marché devra permettre la dissociation fonctionnelle et commerciale du système de mélange mécanique et du système de monitoring de la FiO#. Le mélangeur mécanique, comprenant notamment le dispositif de réglage de la concentration en oxygène, ainsi que les composants mécaniques internes assurant le mélange des gaz, devra pouvoir être fourni pour une utilisation clinique indépendamment du système de monitoring de la FiO#. Le système de monitoring, comprenant notamment l'analyseur d'oxygène, la cellule O#, l'affichage numérique et les dispositifs d'alarme, devra pouvoir être conservé et réutilisé lorsqu'il demeure fonctionnel et conforme. Cette modularité est destinée à permettre le remplacement de la partie mécanique du mélangeur en cas d'usure ou de défaillance, sans imposer le remplacement systématique du système de monitoring lorsque celui-ci reste opérationnel. En conséquence, le soumissionnaire devra obligatoirement proposer une solution permettant : • L'utilisation du mélangeur mécanique avec un système de monitoring de la FiO# ; • Le remplacement du mélangeur mécanique indépendamment du système de monitoring ; • Le remplacement, le cas échéant, de la cellule O# ou du système de monitoring indépendamment du mélangeur mécanique ; • La commande séparée de ces différents éléments ; • L'identification distincte et transparente de leur prix unitaire dans l'offre ;

• La maintenance et le remplacement des composants concernés sans remplacement systématique de l'ensemble du dispositif. Le soumissionnaire devra préciser dans son offre les modalités techniques permettant cette dissociation ainsi que la compatibilité entre les différents éléments. ADAPTATION AUX POPULATIONS NÉONATALES, PÉDIATRIQUES ET ADULTES Le marché porte sur des équipements destinés à être utilisés auprès de populations présentant des besoins très différents en matière de débit de gaz, notamment en néonatalogie et aux applications pédiatriques nécessitant des débits élevés, notamment chez les patients de grand gabarit ... Les équipements proposés devront dès lors permettre l'utilisation de débitmètres adaptés aux différentes populations et aux différents usages cliniques, tout en garantissant une précision suffisante du débit délivré sur l'ensemble de la plage considérée. LE MARCHÉ DEVRA NOTAMMENT PERMETTRE DE COMMANDER LE MÉLANGEUR AVEC DES DÉBITMÈTRES ADAPTÉS : • Aux applications néo-natales à très faible débit, notamment de l'ordre de 3 L/min et 5 L/min ; • Aux applications pédiatriques et intermédiaires ; • Aux applications nécessitant des débits supérieurs, le cas échéant pouvant atteindre environ 20 L/min ; La disponibilité de plusieurs plages ou calibres de débitmètres devra permettre de commander le dispositif à l'indication clinique et à la population concernée, sans compromettre la précision du débit délivré. Le soumissionnaire devra préciser, pour chaque débitmètre proposé : • La plage nominale de débit ; • La précision ou l'erreur maximale de mesure/délivrance ; • Le débit minimal mesurable et/ou délivrable ; • Le débit maximal ; • Les conditions dans lesquelles les performances annoncées sont garanties ; • La compatibilité avec le mélangeur proposé ; • Les éventuelles différences de performances entre les différents calibres. Les débitmètres destinés aux faibles débits devront notamment présenter des performances adaptées aux besoins de la néonatalogie. La seule capacité à atteindre un débit maximal élevé ne pourra être considérée comme suffisante : la précision du débit sur l'ensemble de la plage d'utilisation constitue une exigence essentielle du marché. Les différents débitmètres et configurations devront pouvoir être commandés séparément, afin d'éviter l'acquisition d'un équipement surdimensionné par rapport au besoin clinique. Périmètre L'objet du présent marché comprend notamment, à charge de l'adjudicataire : • La fourniture et la livraison de mélangeurs de gaz médicaux air/O₂ ; • La fourniture des mélangeurs dans une configuration adaptée à l'utilisation clinique prévue, notamment au regard de la population prise en charge et de la plage de débit requise ; • La fourniture des débitmètres appropriés à chaque configuration de mélangeur ; • L'installation et la mise en service des équipements ; • La fourniture des systèmes de monitoring de la FiO₂, comprenant notamment l'affichage, l'analyseur d'oxygène et les dispositifs d'alarme ; • La garantie des fournitures et des prestations ; • La maintenance préventive et corrective ; • La fo...

Вътрешен идентификатор: CUSL/1-1027_1

5.1.1. Цел

Естество на поръчката: Доставки

Основна класификация (cprv): 33100000 Медицинско оборудване

5.1.2. Място на изпълнение

Пощенски адрес: Avenue Mounier, 10 Quai C

Град: Bruxelles

Пощенски код: 1200

Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale /Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Държава: Белгия

Допълнителна информация: Réception centrale

5.1.3. Очаквана продължителност

Друг срок: Неизвестен

5.1.5. Стойност

Максимална стойност за рамковото споразумение: 800 000,00 EUR

5.1.6. Обща информация

Запазено участие:

Участието не е запазено.

Трябва да се посочат имената и професионалната квалификация на служителите, на които ще бъде възложено изпълнението на поръчката: Не се изисква

Проект за възлагане на обществена поръчка, който не е финансиран със средства от ЕС

Поръчката попада в приложното поле на Споразумението за държавните поръчки (СДП)
: да

5.1.9. Критерии за подбор

Източници на критерии за избор: Уведомление

Критерий: Мерки за гарантиране на качеството

Описание на критерия за подбор: Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Niveau(x) minimal(aux): Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur.

Критерий: Мерки за гарантиране на качеството

Описание на критерия за подбор: La preuve qu'il est enregistré à l'AFMPS comme distributeur de dispositifs médicaux Niveau(x) minimal(aux): Notification de l'AFMPS attestant de son enregistrement en tant que distributeur de dispositifs médicaux ou une preuve équivalente émise par une autorité compétente du pays d'origine du soumissionnaire et une déclaration de conformité. Pour être valable, le numéro d'enregistrement doit être clairement indiqué sur le document.

Критерий: Мерки за гарантиране на качеството

Описание на критерия за подбор: Un certificat valable ISO 9001 (version 2015) ou ISO 13485 (version 2016), ou une certification équivalente de type CEN de garantie de la qualité.

Niveau(x) minimal(aux): Une copie du certificat valable à la date de soumission.

Критерий: Мерки за гарантиране на качеството

Описание на критерия за подбор: La preuve que l'appareil est marqué CE. Niveau(x) minimal (aux): Preuve de marquage CE valable

Критерий: Други икономически или финансови изисквания

Описание на критерия за подбор: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. *

Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat

/soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat/soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

5.1.10. Критерии за възлагане

Критерий:

Вид: Разходи

Описание: Prix

Категория на критерия за възлагане с тегло: Тегло (точки, точна величина)

Число, свързано с критерия за възлагане: 60

Критерий:

Вид: Разходи

Описание: Qualité

Категория на критерия за възлагане с тегло: Тегло (точки, точна величина)

Число, свързано с критерия за възлагане: 10

Критерий:

Вид: Качество

Описание: Service après-vente

Категория на критерия за възлагане с тегло: Тегло (точки, точна величина)

Число, свързано с критерия за възлагане: 30

5.1.11. Документация за възлагане на обществена поръчка

Адрес на документацията за обществената поръчка: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1027/HW/2026>

5.1.12. Условия за възлагане на обществена поръчка

Условия за подаване:

Електронно подаване: Задължително

Адрес за подаване: <https://www.publicprocurement.be>

Езици, на които могат да се подават оферти или заявления за участие: френски, нидерландски

Електронен каталог: Забранено

Варианти: Забранено

Краен срок за получаване на оферти: 30/09/2026 23:30:00 (UTC+02:00)

източноевропейско време, централноевропейско лятно време

Продължителност, през която офертата трябва да остане валидна: 120 Дни

Информация за обществената поръчка:

Дата на отваряне: 30/09/2026 23:30:00 (UTC+02:00) източноевропейско време, централноевропейско лятно време

Място: Service Achats - Cellule Marchés Publics, 10, Avenue Hippocrate à 1200 Bruxelles

Условия на договора:

Изпълнението на договора трябва да се извършва в рамките на програми за създаване на защитени работни места: Не

Електронно фактуриране: Задължително

Ще се използва електронно поръчване: не

Ще се използва електронно плащане: не

5.1.15. Техники

Рамково споразумение:

Рамково споразумение без подновяване на състезателната процедура

Максимален брой участници: 1

Информация за динамичната система за покупки:

Няма динамична система за покупки

5.1.16. Допълнителна информация, медиация и преразглеждане (обжалване)

Медиаторска организация: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

Организация, отговаряща за преразглеждането (обжалването): TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

Информация за крайните срокове за преразглеждане: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

Организация, която предоставя допълнителна информация за процедурата за възлагане : Cliniques universitaires Saint Luc

Организация, предоставяща повече информация за процедурите за преглед (обжалване) : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES

Организация, която получава заявленията за участие: Cliniques universitaires Saint Luc

8. Организации

8.1. ORG-0001

Официално наименование: Cliniques universitaires Saint Luc

Регистрационен номер: BE0416.885.016
Пощенски адрес: 10, Avenue Hippocrate
Град: Bruxelles
Пощенски код: 1200
Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale /Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Държава: Белгия
Звено за контакт: Géraldine Huvelle
Електронна поща: geraldine.huvelle@saintluc.uclouvain.be
Телефон: +32 471802577
Факс: +32 27643703
Интернет адрес: <https://www.saintluc.be/>
Роли на тази организация:
Купувач
Организация, която предоставя допълнителна информация за процедурата за възлагане
Организация, която получава заявленията за участие

8.1. **ORG-0002**

Официално наименование: TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE FRANCOPHONE DE BRUXELLES
Регистрационен номер: BE0308357753
Пощенски адрес: RUE DES QUATRE BRAS, 13
Град: BRUXELLES
Пощенски код: 1000
Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale /Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Държава: Белгия
Електронна поща: bxl.tpi.greffe.civil@just.fgov.be
Телефон: +32 25087111
Роли на тази организация:
Организация, отговаряща за преразглеждането (обжалването)
Организация, предоставяща повече информация за процедурите за преглед (обжалване)
Медиаторска организация

8.1. **ORG-0003**

Официално наименование: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Регистрационен номер: BE 0475.480.736
Град: Antwerpen / Anvers
Пощенски код: 2000
Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
Държава: Белгия
Електронна поща: info@3p.eu
Телефон: +32 3 294 30 51
Роли на тази организация:
Доставчик на услуги в областта на обществените поръчки

8.1. **ORG-0004**

Официално наименование: FPS Policy and Support
Регистрационен номер: BE 0671.516.647
Град: Brussels
Пощенски код: 1000

Административно-териториална единица на държавата (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale /Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Държава: Белгия

Електронна поща: e.proc@publicprocurement.be

Телефон: +32 2 740 80 00

Роли на тази организация:

TED eSender

Информация за обявлението

Идентификатор/версия на обявлението: 12d556c3-48e0-46bc-83bc-d7a5c1db705e - 01

Вид на формуляра: Състезателна процедура

Вид обявление: Обявление за поръчка или концесия – стандартен режим

Подвид на обявлението: 16

Дата на изпращане на известието: 28/08/2026 00:00:00 (UTC+02:00) източноевропейско време, централноевропейско лятно време

Дата на изпращане на обявлението (електронен подател): 28/08/2026 00:00:00 (UTC+02:00) източноевропейско време, централноевропейско лятно време

Езици, на които настоящото известие е официално достъпно: френски

Номер на публикуване на обявлението: 601092-2026

Номер на броя на ОВ S: 168/2026

Дата на публикуване: 01/09/2026